

RENCONTRE D'ACTUALITÉ

# PRIVATE EQUITY 2018

## LES NOUVELLES ATTENTES DES LPs ET GPs

Du cadre réglementaire UMC, lois Pacte et Sapin II aux innovations du marché, quelles nouvelles opportunités pour les investisseurs institutionnels ?

Jeudi 22 novembre 2018 de 17h00 à 19h30 | Salons des Arts & Métiers | PARIS

● *En partenariat avec :*



**BNP PARIBAS**



**ODDO BHF**  
ASSET MANAGEMENT

● *Avec le soutien de :*

**France<sup>1</sup>  
Invest**  
Association des investisseurs  
pour la croissance

● *Partenaire Media :*

**CFNEWS**  
L'INFO ET DATA DU CORPORATE FINANCE

Madame, Monsieur,

Après le beau cru 2017, **quel bilan le Private Equity peut-il espérer de 2018** ? Le marché demeure très actif en France : le rythme des cessions conserve un fort dynamisme et notre pays se positionne juste derrière le Royaume-Uni parmi les principaux financeurs de start-up en Europe. Bien que le secteur montre quelques signes d'essoufflement, en cette ère de taux bas, **l'appétit des investisseurs institutionnels et de long terme pour le non coté ne se dément pas**.

Faut-il tabler sur une poursuite de ces tendances favorables ? L'AGEFI se devait de répondre à cette question, en consacrant un rendez-vous à cette classe d'actifs pour en faire **une rencontre unique entre investisseurs et fonds d'investissement**.

Le risque de surchauffe du marché mesurée à l'aune de **l'envolée des valorisations** demeure une préoccupation évidente pour les 'Limited Partners' LPs. Qu'en résulte-t-il pour les variables clés pour eux : la **création de valeur** prévisible, source de **rendements attractifs** et de **build-ups gagnants** ?

A ces questions économiques s'en ajoutent d'autres, plus structurelles. Le marché du capital investissement a connu des **transformations et des consolidations**. Les business modèles évoluent, soit vers une **hyperspécialisation sectorielle**, soit vers des **approches plus diversifiées**. Quelles opportunités nouvelles s'ouvrent aux investisseurs institutionnels et **quels modes de collaboration entre LPs et GPs** laissent augurer ces évolutions ?

A ce propos, les diverses **incitations réglementaires** lancées en 2018 pour favoriser le développement du PE ne sont pas sans effet. Dans le cadre de l'**Union des Marchés de Capitaux**, le règlement européen, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars dernier, tend à faciliter et élargir l'accès au capital-risque pour les PME innovantes et l'entrepreneuriat social. En France, la **Loi Pacte** envisage d'assouplir encore le dispositif issu de la loi Macron, permettant une sortie en titres de l'assurance vie investie dans le non coté. Comment fonds et investisseurs institutionnels peuvent-ils tirer parti de ces nouvelles diversifications ?

Enfin, pour tout investisseur institutionnel, la **stratégie d'allocation** au sein même de la classe d'actifs se révèle essentielle et se construit progressivement. Comment faire les bons **arbitrages entre equity et dette, marché primaire et secondaire** en pilotant le couple rendement/risque ? Et si le Private Equity français fait figure de pionnier en matière **d'adaptation aux critères ESG**, jusqu'où le dialogue entre GPs et LPs peut-il se développer sur ce terrain ?

Pour un vrai échange et des **débats concrets entre fonds et investisseurs institutionnels**, L'AGEFI réunit un panel de professionnels de haut niveau, représentatif de tous les acteurs du capital investissement qui partageront avec vous leur expérience.

Me réjouissant de vous accueillir à cette occasion, je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.



Philippe Mudry  
Directeur des rédactions  
L'AGEFI

→ *Les débats seront animés par Florent Le Quintrec, Journaliste, L'AGEFI HEBDO, Julien Beauvieux, Journaliste, L'AGEFI QUOTIDIEN & Agathe Zilber, Présidente et Rédactrice en chef, CFNEWS*


### 17H00 - 17H20 **KEYNOTE SPEAKER | Comment le private equity a changé et va changer dans les 10 prochaines années sur un marché devenu international ?**


 **Dominique Gaillard**, Président, **FRANCE INVEST** & Président du directoire, **ARDIAN France**


### 17H20 - 18H00 **Face aux valorisations croissantes, quelles nouvelles pistes de création de valeur et de performances offre le Private Equity en 2018 ?**

- Point sur les valorisations : jusqu'où peut-on aller ?
- En période de pression sur les rendements, quelle évolution anticiper ? Comment dégager du rendement ?
- Quid des limitations du levier de la dette ?
- Quelles nouvelles pistes de création de valeur et de build up ou comment le PE peut-il être un véritable vecteur de transformation et de développement de projet stratégiques pour les entreprises en portefeuille ?

 **Eddie Misrahi**, PDG, **APAX PARTNERS**

 **Stéphane Etroy**, Premier vice-président et chef, Placements privés, **CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC - CDPQ**

 **Jérôme Marie**, Managing Director, **ODDO BHF PRIVATE EQUITY**


 **Bertrand Valet**, Managing Director, Responsable de la couverture des Financial Sponsors pour l'Europe continentale, **BNP PARIBAS**

### 18H00 - 18H40 **Consolidation, nouveaux business models, nouveaux acteurs, IA... quelles nouvelles opportunités pour les institutionnels sur le marché du capital investissement ?**

- Union des Marchés de capitaux, Loi Pacte de 2018, bilan de la Loi Sapin II... quels impacts réels des mesures réglementaires pour élargir et faciliter l'accès au capital investissement ?
- Quelle évolution des business models, offre et produits dans le Private Equity ? Vers une hyper spécialisation sectorielle des équipes ?
- Quels nouveaux modes de collaboration entre LPs/ GPs ?
- Les offres d'investissement en private equity dans l'assurance vie rendues possibles par la loi Macron ont-elles rencontré leur marché ?
- Le futur c'est maintenant : perspectives de l'usage de l'IA et de la blockchain pour rendre le PE plus efficient

 **Olivier Millet**, Président du directoire, **EURAZEO PME**, & Membre du directoire, **EURAZEO**


 **Alexandra Dupont**, Directrice associée, **RAISE**, & Présidente, **FRANCE INVEST avec ELLES**


 **Roger Caniard**, Directeur financier, **MACSF**


### 18H40 - 19H30 **Quelle allocation 2018-2019 pour vos investissements en private equity ?**

- Equity vs Dette, marché primaire vs. secondaire, co-investissements... quels choix et stratégies d'allocation pour investir en private equity ?
- Les opportunités offertes par la dette privée en plein développement
- Comment faire les bons arbitrages ?
- L'ISR dans le monde du capital investissement : quelles demandes des LPs et quels besoins de reporting ? Jusqu'où le dialogue en matière d'ESG entre GPs et LPs peut-il se développer ?

 **Aurélien Bon**, Directeur financier, **HARMONIE MUTUELLE**

 **Emmanuelle Calés**, Directrice des investissements et de l'immobilier, **GROUPE KLESIA**

 **Pierre-Yves Poirier**, Directeur Associé, **WINCH CAPITAL, ANDERA PARTNERS**

 **Richard Dalaud**, Directeur Associé, **SIPAREX**

**RENCONTRE D'ACTUALITÉ PRIVATE EQUITY 2018**

GCI1811

Jeudi 22 novembre 2018 - De 17h00 à 19h30 - **Salons des Arts & Métiers** 9bis Avenue d'Iéna, 75016 Paris**INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT** MADEMOISELLE  MADAME  MONSIEUR

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ**

SOCIÉTÉ : \_\_\_\_\_

N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE (IMPÉRATIF) : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

PAYS : \_\_\_\_\_ TEL : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE : \_\_\_\_\_

En m'inscrivant à cet événement, je reconnais avoir pris connaissance de la Politique de confidentialité et de traitement des données (accessible sur la page <https://www.dii.eu/rgpd>) et déclare en accepter les termes. En particulier, je reconnais et accepte que mes données personnelles puissent être utilisées par la société DII ou transmises aux sociétés du groupe auquel elle appartient et/ou à ses partenaires, dans le cadre de l'organisation et de la promotion de l'événement ou aux fins de prospection commerciale relative à tout autre événement organisé par la société DII, les sociétés du groupe auquel elle appartient ou ses partenaires.

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des CGV ci-dessous, accepte lesdites CGV et politique de confidentialité et de traitement des données, et m'inscris à la conférence « Private Equity 2018 » du 22 novembre 2018

**SIGNATURE & CACHET DE L'ENTREPRISE :**

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de **DII**

→ Par courrier à l'attention de **L'AGEFI SEMINAIRES - DII** - 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris

→ Par email : [info-seminaire@agefi.fr](mailto:info-seminaire@agefi.fr) → Par fax au **01 40 06 95 26**

→ Via le site [www.agefi.fr/evenements](http://www.agefi.fr/evenements)

**TARIFS :**

398 € HT (477,60 € TTC) soit 100 € HT de réduction pour tout règlement avant le 12/10/2018

448 € HT (537,60 € TTC) soit 50 € HT de réduction pour tout règlement avant le 09/11/2018

498 € HT (597,60 € TTC) pour tout règlement après le 09/11/2018

**ACCÈS GRATUIT POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS** (Caisses de retraite, institutions de prévoyance, mutuelles, compagnies d'assurance, hors activité de gestion pour compte de tiers, corporates)

**RÈGLEMENT :**

Par chèque à l'ordre de DII en portant la mention GCI1811 au dos du chèque et le nom du participant

Par virement : BIC/SWIFT : BNP AFRPPXXX, IBAN : FR 76 3000 4007 6000 0100 0927 192 Libellé au nom de DII avec la mention GCI1811 et le nom du participant

**Conditions Générales de Vente**

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire et au cocktail ainsi que la documentation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

**Conditions d'annulation et de remplacement**

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 100 € HT. Pour toute annulation à des fins de prospection ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment en vous adressant à notre service client : [privacy@dii.eu](mailto:privacy@dii.eu)

**Protection des données**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider votre participation et votre inscription à notre événement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et à la nouvelle réglementation européenne, le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles vous concernant, d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité de vos données, du droit d'opposition pour motif légitime au traitement de vos données personnelles, du droit d'opposition au traitement de vos données à des fins de prospection ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment en vous adressant à notre service client : [privacy@dii.eu](mailto:privacy@dii.eu)

**Pour tout renseignement, veuillez contacter :**

**Service Clients, DII**

Tél : +33 (0)1 43 12 85 55 – e-mail : [info-seminaire@agefi.fr](mailto:info-seminaire@agefi.fr) – [@AGEFISeminaires](https://twitter.com/AGEFISeminaires)